

Cadre réservé à l'administration
(ne rien inscrire)



Dossier à renvoyer
ou à déposer à
la DEAL Guyane unité
formation-recrutement
Rue du port
C.S. 76003
97306 CAYENNE CEDEX

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement de la Guyane

DOSSIER D'INSCRIPTION

**concours externe
d'agent d'exploitation spécialisé des TPE
(routes-bases aériennes)
(ouvert aux femmes et aux hommes)**

Session 2016

Date limite d'envoi des dossiers d'inscription : le 21 octobre 2016
cachet de la poste faisant foi

Date des épreuves écrites :
Date des épreuves d'admission :

le 08 novembre 2016
du 28 au 30 novembre 2016
(sauf modification)

Le nombre de postes au concours organisé par la DEAL de Guyane sera précisé ultérieurement, ainsi que les lieux d'affectation.

Avant de renseigner le dossier d'inscription, lire attentivement la présentation générale ainsi que la notice explicative jointe

I - IDENTITE (écrire en lettres majuscules) :

Mme

M

Nom (nom de jeune fille) :

Nom d'usage (nom de femme mariée) :

Prénom :

Autres prénoms (séparés par une virgule) :

Né(e) le (jj/mm/aaaa) : / /

II- COORDONNEES PERSONNELLES :

Les courriers de convocation adressés par la DEAL de Guyane seront envoyés à cette adresse

Adresse :

Code Postal : Commune :

DROM COM ou pays étranger :

Coordonnées téléphoniques : [2 numéros par case]

domicile : travail : portable :

Courriel :

III- CONDITIONS GENERALES D'ACCES A UN EMPLOI PUBLIC :

□ NATIONALITÉ :

Vous êtes de nationalité française :

Oui Non

Si non, quelle est votre nationalité :

Êtes-vous en instance d'acquisition de la nationalité française :

Oui Non

□ SITUATION MILITAIRE :

Si vous êtes de nationalité française, vous certifiez être en situation régulière au regard du Code du service national :

Oui Non

Si vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'espace économique européen autre que la France, ou d'Andorre, de Suisse ou de Monaco :

vous certifiez être en position régulière vis-à-vis des obligations de service national de l'État dont vous êtes ressortissant :

Oui Non

IV – CONDITIONS PARTICULIERES :

article 13 du décret modifié n° 91-393 du 25 avril 1991

Pour être admis à concourir, outre les conditions générales d'accès à la fonction publique, vous devez être titulaire d'un diplôme de niveau V ou d'une qualification reconnue équivalente dans les conditions fixées par arrêté conjoint du ministre chargé de la fonction publique et du ministre chargé de l'équipement.

Cochez impérativement la case correspondant à la condition que vous attestez remplir :

Vous êtes titulaire :

- soit d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP)
- soit d'un Brevet d'études professionnelles (BEP)
- soit d'un titre ou diplôme homologué de niveau V
- soit vous pouvez justifier de 3 années d'activité professionnelle à temps complet

● Pièces à fournir obligatoirement :

- **copie de la carte d'identité (ou un justificatif de la nationalité française) ;**
- **copie du diplôme ou du titre exigé ;**
- **copie des pièces justificatives : attestations d'employeur, bulletins de salaire..., si vous n'êtes pas détenteur d'un des diplômes requis ;**
- **option facultative** : copie recto verso du permis de conduire détenu en cours de validité.

La condition de diplôme est supprimée

si vous êtes (cochez la case correspondant à votre situation, et joindre les pièces justificatives) :

- père et mère de 3 enfants ou plus
- sportif(ve) de haut niveau

V - PERSONNES HANDICAPEES :

(reportez-vous à la notice explicative pour vérifier si vous pouvez bénéficier d'aménagements d'épreuves)

Êtes vous reconnu(e) travailleur(euse) handicapé(e) par la commission des droits et de l'autonomie [RQTH] ?

Oui Non

Si oui, 2 justificatifs seront exigés au plus tard le 21 octobre 2016 (date de clôture des inscriptions):

- attestation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vous reconnaissant la qualité de travailleur(euse) handicapé(e) [RQTH] en cours de validité
- certificat médical délivré par un médecin agréé par l'administration attestant la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé et déterminant les aménagements à prévoir (formulaire joint en annexe n° 1 du présent dossier)

Dans ce cas, quels aménagements particuliers d'épreuves le médecin a t-il préconisé :

Pour les épreuves écrites :

Pour les épreuves orales :

Le formulaire dûment renseigné par un médecin agréé ainsi que l'attestation de reconnaissance de travailleur handicapé sont à adresser au plus tard le 21 octobre 2016 (date de clôture des inscriptions), délai de rigueur, au service formation recrutement de la DEAL de Guyane.

VI- CENTRE D'EXAMEN :

Les épreuves d'admissibilité et d'admission se dérouleront à Cayenne.

VII- ENGAGEMENT :

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des conditions exigées pour avoir la qualité de fonctionnaire et des conditions particulières d'accès au concours pour lequel je demande mon inscription.

A , le

Signature du (de la) candidat(e) :

Remarque: Avant expédition, relisez intégralement votre dossier et assurez-vous de l'exactitude de l'ensemble de vos déclarations.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Annexe n° 1 : demande d'aménagement spécifique :

CERTIFICAT MEDICAL justifiant d'aménagements particuliers pour un concours de la fonction publique

(joindre la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé – RQTH - en cours de validité)

1. Cadre à remplir par le candidat :

Concours ou examen pour le recrutement

Nom et prénoms du (de la) candidat(e)

Né(e) le [redacted] à [redacted]

2. Partie à remplir, dater, signer et remettre au candidat par le médecin agréé :

Je soussigné(e) [redacted] praticien(ne) de médecine générale
assermenté(e) certifie que le (la) candidat(e) est atteint(e) du handicap suivant :

et atteste que ce handicap est compatible avec l'emploi de

En conséquence, ce (cette) candidat(e) doit bénéficier, lors des épreuves écrites :

d'une installation dans une salle spéciale

d'un temps de composition majoré d'un tiers

d'une machine à écrire ou d'un ordinateur équipé d'un traitement de texte

d'un sujet en braille

de l'assistance d'une secrétaire

autre mesure particulière

Observations éventuelles du praticien :

Fait à [redacted],

le [redacted] Signature